



Circulaire de rentrée 2019 / 2020: Classes de 5è, 4è, 3è

Chers parents,

La Tutelle de la congrégation du Saint Esprit, m'a confié la mission de diriger l'Ecole Collège des Missions. C'est ainsi que je succède à Madame Schwebel qui a œuvré, sans relâche, pour faire de l'établissement celui que vous connaissez déjà, peut-être et en lequel, vous avez mis votre confiance.

C'est un honneur pour moi de rejoindre l'équipe éducative, déjà en poste, afin d'accueillir vos jeunes et les guider dans leur parcours. Souhaitons ce dernier serein, curieux de savoir et respectueux du vivre ensemble. A l'instar du projet de l'établissement, j'ai pour ambition que chaque élève puisse trouver sa place au sein de la société, qu'il vive sa foi en partageant des temps forts de spiritualité. Enfin, qu'il découvre ses faiblesses et ses forces pour s'épanouir et révéler ses talents.

Ces objectifs ne pourront être atteints que dans l'assurance d'une collaboration entre l'équipe éducative, les élèves et vous, parents.

Dans l'attente de vous rencontrer très bientôt, je m'associe à mon équipe pour vous souhaiter un bel été et l'occasion de vous ressourcer

La Directrice, Sandra Margue

Programme de la rentrée :

Nous démarrerons l'année scolaire le lundi 2 septembre. Cette journée sera exclusivement réservée aux élèves du **CM2 et de 6ème**. Les élèves de 5è, 4è et 3è feront leur rentrée le **mardi 3 septembre**.

Mardi 3 septembre 2019 :

- A partir de 7h30 : Accueil des internes
- A 8h05: Appel des élèves dans la cour pour la constitution des classes
- 8 h 05 à 9 h 55 : Accueil dans les classes par le professeur principal
- A partir de 10 h 10 Cours selon emploi du temps de la classe.

Indications pratiques

Horaires de la journée pour toutes les classes :

La présence des élèves est obligatoire de 8h05 à 16h05 (ou 17h en cas de cours)

Les externes peuvent sortir de 12h00 à 13h10

Les élèves sont autorisés à quitter l'établissement **à partir de 16h05** si l'emploi du temps le permet. Aucune autre sortie anticipée ne peut être acceptée.

Contacts Parents-Professeurs

Les parents accorderont toute l'attention nécessaire aux observations et informations portées dans le carnet de liaison.

Ils n'hésiteront pas à prendre contact avec les professeurs dès que des difficultés sérieuses apparaissent. Ils pourront également solliciter un rendez-vous auprès du Chef d' Etablissement ou du responsable de la vie scolaire si besoin.

Nous vous rappelons que les professeurs et le Chef d' Etablissement sont les seules personnes habilitées à prendre des décisions concernant la pédagogie ou la vie dans l'établissement.

Concernant les résultats de votre enfant, vous pourrez consulter ses notes à tout moment sur ENT.

Un bulletin semestriel vous parviendra mi-janvier et début juillet.

A.P.E.L.

Nous tenons à souligner combien nous apprécions votre participation aux divers comités qui se mettent en place chaque année. Nous remercions par avance tous ceux et toutes celles qui ont déjà accepté ou accepteront de s'engager dans l'A.P.E.L. (association des parents d'élèves de l'enseignement libre), l'animation pastorale, les différentes activités de l'Etablissement, la responsabilité de correspondant de classe, la prise en charge d'une animation hors scolaire ...

Un appel est lancé à tous ceux qui ont une passion, un hobby, et qui ont l'envie et la disponibilité pour partager cela avec les enfants. Faites-vous connaître et nous serons heureux de mettre en place une intervention.

L'AG de l'APEL aura lieu le **jeudi 19 septembre à 19h00** au self du collège.

Livres scolaires

Les livres sont gratuits et fournis par l'établissement.

Les élèves couvriront ces livres et en prendront le plus grand soin. Toute perte ou détérioration entraînera le remplacement ou la réparation des manuels à la charge de la famille.

Apprendre à respecter les livres ou tout autre matériel, c'est apprendre à se respecter soi-même et à respecter autrui.

Le 1^{er} jour de classe les élèves apporteront des feuilles blanches, un cahier de brouillon et leur trousse.

Entrée et sortie des élèves

Toute absence d'un élève signalée par téléphone ou mail le jour de l'absence, doit être confirmée par le biais du carnet de liaison avec signature au retour de l'enfant.

Pour des raisons de sécurité, les élèves ne peuvent s'attarder sur le trottoir. Dès leur arrivée, matin et après-midi, ils rentrent directement dans la cour. Le matin, la surveillance de la cour est assurée à partir de 7H30.

En fin de journée, les élèves qui prennent le bus, attendent son arrivée **dans l'enceinte de l'Etablissement.**

Casiers individuels

Un certain nombre de casiers sont mis à la disposition des élèves (prioritairement aux demi-pensionnaires)

Pour l'utilisation de ces casiers, les élèves s'adresseront au CPE.

Des cadenas seront vendus à la rentrée (environ 5€).

Téléphones portables

Nous vous rappelons que l'utilisation du téléphone portable ainsi que de toute autre technologie numérique, est interdite dans l'établissement.

Un élève en faisant usage dans l'établissement **se le verra confisqué et rendu aux parents uniquement, accompagné d'une retenue de 2h pour l'élève.**

En cas de perte ou de vol, l'Etablissement décline toute responsabilité.

Trousseau de l'élève interne (accueil en chambre de 1, 2 ou 3 élèves)

Literie : une paire de draps (le matelas de : 0,80 X 1,90) oreiller et taie, couverture, couette.

Nécessaire de toilette : savon, dentifrice, brosse à dents...

Vêtements et linge pour 5 jours en internat, pantoufles. Tenue de sport.

Etude

L'étude du soir, proposée quotidiennement aux élèves dont les parents le désirent, commencera à 16h00 ou 17h00 et se terminera à 18h00. Une fiche de participation ou de non-participation sera remise à la rentrée.